

Les Métis

La population métisse est issue de mariages contractés entre des Européens (surtout des Français, des Écossais et des Anglais) et des Amérindiennes. Parce qu'ils sont « mélangés », ils ont emprunté des éléments de leur culture, de leur langue et de leur mode de vie aux deux peuples dont ils sont issus. Les Métis se mariant très souvent entre eux, on constate dès le début du XIXe siècle l'apparition d'un sentiment d'appartenance très fort. Les Métis ne sont plus issus de deux mondes, ils se considèrent désormais comme une nation à part entière.

Le mode de vie des Métis est un mélange de celui de leurs ancêtres amérindiens et européens. Ils sont habituellement nomades, pratiquant la chasse au bison et la traite des fourrures pour assurer leur subsistance. Cependant, la disparition graduelle du bison au XIXe siècle les force à s'établir dans des villages permanents comme Batoche.

L'insurrection de 1869-1870

En 1868, la Compagnie de la Baie d'Hudson, alors propriétaire des Territoires du Nord-Ouest, cède ses droits au nouveau Dominion du Canada. La transaction n'est même pas encore officielle que des arpenteurs envahissent déjà la colonie de la Rivière-Rouge pour commencer les travaux de construction d'une nouvelle route. Les Métis sont outrés, leur territoire n'a pas encore été annexé mais le Canada agit déjà comme si c'était le cas. En 1869, sous la direction de Louis Riel et de Louis Schmidt, la colonie de la Rivière-Rouge s'organise : on empêche les arpenteurs de faire leur travail et on bloque l'entrée du territoire au gouverneur canadien. Les Métis veulent la garantie que leurs droits seront respectés par le Canada et qu'on ne les dépossédera pas de leurs terres.

Les colons nouvellement arrivés de l'Ontario viennent compliquer la situation car ils veulent que le nouveau territoire soit à l'image de leur province d'origine, anglaise et protestante. Les Métis de leur côté commencent à craindre que le territoire ne leur échappe. Ils forment alors un gouvernement provisoire et essaient de négocier avec le Canada. La tension commence à monter à la Rivière-Rouge quand les négociations échouent. Au printemps 1870, la situation dégénère rapidement quand les Métis exécutent un prisonnier canadien du nom de Thomas Scott. Le Canada accède finalement aux requêtes des Métis et adopte la *Loi sur le Manitoba*, le 3 mai 1870. Afin de s'assurer qu'il ne rencontrera plus de problème dans la nouvelle province, Ottawa envoie des troupes armées pour superviser la prise de pouvoir par le nouveau lieutenant-

gouverneur. Riel, craignant pour sa vie, s'enfuit aux États-Unis.



Métis voyageant avec des charettes de la Rivière-Rouge.
Source : Archives de la Saskatchewan

Activité 1

Par l'entremise du site du Musée des civilisations, faites découvrir la culture métisse à vos élèves. Lisez sur l'histoire et la culture de la nation métisse.

Vous trouverez la section « Métis » aux liens suivants : <http://www.civilization.ca/cmce/exhibitions/hist/canp1/ca13fra.shtml>

http://www.civilization.ca/cmce/exhibitions/aborig/fp/fpz4b_1f.shtml

Les événements de 1885

Bien que la paix soit revenue à la Rivière-Rouge, de nombreux Métis décident de quitter l'endroit pour aller s'établir plus à l'ouest. On retrouve deux groupements principaux sur le futur territoire de la Saskatchewan, soit à la Montagne de Bois et à Batoche. Cependant, avec l'arrivée de nouveaux colons dans le Nord-Ouest, les Métis rencontrent de plus en plus les mêmes problèmes que jadis à la Rivière-Rouge. La révolte gronde à nouveau et une délégation se charge d'aller rencontrer Louis Riel, en exil aux États-Unis, afin de le convaincre de prendre la tête du mouvement.

Riel accepte et commence alors ce qu'il croit être la répétition des événements de la Rivière-Rouge. Mais cette fois, Ottawa ne prend même pas la peine de répondre aux revendications des Métis. Riel décide donc de nommer un gouvernement provisoire et de lancer ses troupes contre la

Police montée. La situation dégénère rapidement et en moins d'un an, les Métis sont défaits et Louis Riel est pendu pour trahison.

La vie après 1885

Après la mort de Riel en novembre 1885, la situation des Métis est peu enviable. Le conflit a laissé la communauté de Batoche appauvrie et en ruines. Certains Métis tentent de reconstruire tant bien que mal leur maison, alors que d'autres quittent la région pour aller se réfugier aux États-Unis. S'ensuit une période difficile pour les Métis qui sont mis au ban de la société, ce qui en pousse certains à rejeter leur héritage afin de s'assimiler à la population anglophone et ainsi d'éviter la discrimination. Aujourd'hui, les Métis contribuent activement à la vie politique et culturelle de la Saskatchewan tout en poursuivant la lutte pour une plus grande reconnaissance de leurs droits.



Louis Schmidt

Source : Archives de la Saskatchewan

Activité 2

Visitez le site « Retour à Batoche » du Musée virtuel du Canada afin de découvrir (ou redécouvrir) Batoche tout en vous amusant. Voici l'adresse du site :

http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Batoche/html/about/fr_index.php

Activité 3

Invitez un Métis ou une Métisse à venir vous parler de son histoire, de sa langue et de sa culture. Pour terminer la rencontre en beauté, vous pourriez lui demander de faire une leçon de langue méchif pour les élèves.



Batoche

Source : Archives de la Saskatchewan

Bibliographie

Lapointe, Richard. *100 noms. Petit dictionnaire biographique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*. Regina, La Société historique de la Saskatchewan, 1988, p. 361-367.

Lapointe, Richard et Lucille Tessier. *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*. Regina, La Société historique de la Saskatchewan, 1986, p. 24-32.

« *La culture canadienne-française. Les Métis* » [en ligne]. *Matériel d'appui aux cours de sciences humaines. Programme fransaskois*, vol. 1, [s.d.]. <http://www.sasklearning.gov.sk.ca/docs/francais/fransk/saskfrancais/vol1/i33-48.pdf>

« *Louis Schmidt* » [en ligne]. *Matériel d'appui aux cours de sciences humaines. Programme fransaskois*, vol. 3, [s.d.]. <http://www.sasklearning.gov.sk.ca/docs/francais/fransk/saskfrancais/vol3/iii265-286.pdf>